

PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES 2009 DE CHEVRON ET POWER CORPORATION

FICHE D'INFORMATION A L'INTENTION DES INVESTISSEURS RELATIVE À LA BIRMANIE

Données clefs sur la Birmanie

- La Birmanie est un État paria international dirigé par un régime militaire qui ne tolère aucune contestation, réprime ses minorités ethniques et détient un pouvoir absolu en dépit des condamnations et sanctions internationales.
- Le pays est connu pour ses violations massives et systématiques des droits humains et des travailleurs. De nombreux rapports font état du recours généralisé au travail forcé et obligatoire, notamment dans le cadre de la construction de projets d'infrastructure liés aux investissements étrangers.
- Les secteurs clefs de l'économie Birmane sont contrôlés par le régime militaire et ses adeptes. La corruption et la mauvaise gestion économique sont largement répandues. La Chine et l'Inde sont particulièrement intéressées par les vastes réserves de ressources naturelles (gaz naturel, teck, pierres précieuses, métaux). Le pays est au cœur du trafic de drogues illicites et est le deuxième producteur mondial d'opium.
- La Ligue nationale pour la démocratie (NLD), dirigée par le prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, a remporté une victoire écrasante lors des dernières élections démocratiques en 1990. Les élections ont été annulées, la NLD a été déclarée illégale, et Aung San a depuis lors été assignée à résidence pendant de longues périodes.
- Les plus grandes manifestations organisées depuis 20 ans en Birmanie ont eu lieu en août/septembre 2007. Les manifestations pacifiques dirigées par des moines bouddhistes pour protester à la fois contre la hausse des coûts du pétrole et les violations des droits démocratiques, ont fait l'objet d'une violente répression, laquelle a largement été condamnée à l'échelle internationale et a conduit à un renforcement des sanctions économiques par plusieurs gouvernements.
- Un peu plus récemment, la junte militaire s'est encore distinguée lorsqu'elle a d'abord interdit, puis imposé des restrictions à l'aide humanitaire internationale qui voulait se porter au secours des populations de Birmanie victimes du cyclone Nargis.

Position syndicale internationale

Depuis 2000, le mouvement syndical international appelle toutes les entreprises entretenant des relations commerciales avec la Birmanie à se retirer du pays et à mettre un terme à tous les liens économiques. A la suite des récents événements, en octobre 2007, la Confédération syndicale internationale (CSI) a demandé à ses organisations affiliées de participer à une campagne d'actionnaires qui pourrait inclure un désinvestissement des entreprises liées à la Birmanie. Cette position corrobore celle de la dirigeante birmane élue démocratiquement, Aung San Suu Kyi, ainsi que celle de la Fédération indépendante des syndicats de Birmanie, qui travaille dans la clandestinité

aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. Les entreprises étrangères jouent un rôle fondamental dans le maintien d'un flux de capitaux constant en faveur de la dictature militaire et, par extension, dans le soutien du régime militaire et de la violente répression dans le pays.

De nombreuses entreprises quittent le pays, alors que certaines y restent

Les investissements étrangers en Birmanie prédominent dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'hydroélectricité, mais sont également effectués dans le secteur minier (notamment le cuivre et les pierres précieuses), le bois, les voyages et le tourisme, et l'immobilier. Parmi les nombreuses entreprises étrangères présentes en Birmanie figurent **Total** (France), dont le principal actionnaire est **Power Corporation** (Canada), **Chevron** (Etats-Unis), **China National Offshore Oil Corp** (CNOOC), **PetroChina** (filiale cotée en bourse de la **China National Petroleum Corporation** (CNPC)), **China PetroChemical Corp** (Sinopec), **Daewoo International Corporation** (Corée du Sud), **ONGC** (Inde), et **GAIL** (Inde). Par exemple, en 2006-2007, le secteur pétrolier à lui seul représentait 43% des exportations de la Birmanie.

Du point de vue des investisseurs, les entreprises courent des risques importants liés à la réputation, ainsi que sur les plans financier, juridique et politique, en opérant en Birmanie, pays qui a été condamné à l'échelle internationale en raison de son recours au travail forcé, au déplacement forcé et à la répression des minorités ethniques. En reconnaissant ces risques, un grand nombre de firmes ont désinvesti de la Birmanie au cours de la dernière décennie, notamment British American Tobacco, Texaco (Etats-Unis), Levi Strauss (Etats-Unis), Triumph International (Suisse), Premier Oil (Royaume-Uni), Anheuser-Busch (Etats-Unis), Heineken (Pays-Bas), Adidas (Allemagne), et IKEA (Suède). En 2007, la société Rolls-Royce (Royaume-Uni) a annoncé qu'elle n'opérerait plus en Birmanie.

Risques d'investissement

- L'adoption de nouvelles sanctions et l'intensification des campagnes publiques peuvent empêcher les entreprises de vendre leurs actions dans des projets liés à la Birmanie ou les forcer à les vendre à des prix nettement réduits (comme c'est le cas pour la société canadienne Ivanhoe Mines qui tente sans succès depuis mars 2007 d'obtenir un prix adéquat pour ses intérêts dans le projet minier Monywa).
- Les investisseurs étrangers dans de nombreux secteurs, tels que le pétrole et le gaz, paient des redevances au gouvernement militaire birman. Ces paiements devraient être dévoilés. Il est peu probable que les entreprises puissent démontrer que ces revenus ne financent pas la répression militaire.

Risques liés à la réputation

- Les entreprises opérant en Birmanie sont associées directement ou indirectement à un

régime militaire bien connu.

- La sensibilisation accrue des consommateurs, la couverture médiatique et les campagnes publiques sur la situation en Birmanie peuvent avoir un impact sur la bonne volonté des consommateurs et/ou entraîner une augmentation des risques des boycotts des consommateurs.
- Les services de sécurité qui sont liés aux forces militaires birmanes sont destinés à protéger les investissements étrangers en Birmanie. Les violations des droits humains dénoncées par des ONG indépendantes ne font pas l'objet d'enquêtes. La construction d'un important pipeline dans les années 1990 s'est accompagnée de violations massives des droits humains et des droits des travailleurs.

Risques financiers

- Risques financiers potentiels résultant de litiges ou de sanctions.
- Les entreprises étrangères ne sont pas en mesure de veiller à ce que les transactions financières soient effectuées de manière transparente et responsable, conformément aux normes comptables internationales.
- Le risque élevé d'expropriation sans indemnité en raison d'un cadre réglementaire insuffisant et imprévisible en matière d'investissement, l'application irrégulière de la loi et la corruption endémique. Plusieurs entreprises ont vu saisir leurs avoirs ou ont été forcées par le régime militaire à quitter le pays.
- Des risques financiers supplémentaires sont conjugués aux taux de change officiels peu réalistes, au manque permanent de devises étrangères de la junte, et au large déficit de la balance des paiements courants.

Risques juridiques et politiques

- Un renforcement du régime des sanctions internationales, notamment de l'Union Européenne, des États-Unis, du Canada et de l'Australie.
- Les opérations en Birmanie courent un plus grand risque de faire l'objet de procès dans des tribunaux étrangers pour violations des droits humains: une affaire contre la société UNOCAL (rachetée depuis lors par Chevron) a été portée devant un tribunal américain qui, en 2005, a conclu qu'UNOCAL, qui avait engagé les services des militaires pour garantir la sécurité dans l'un de ses projets de pipeline, «savait ou devrait avoir su que les militaires commettaient, étaient en train de commettre et continueraient de commettre ces actes atroces
- Une résolution de l'OIT, adoptée en juin 2000, appelle ses mandants (à savoir les gouvernements, les travailleurs et employeurs) à prendre des mesures appropriées en ce qui concerne les relations avec la Birmanie «afin que ces relations ne puissent être mises à profit par ce pays pour perpétuer ou développer le système de travail forcé ou

obligatoire, et de faire rapport au Conseil d'administration du BIT ». La résolution reste en vigueur et a été réaffirmée à plusieurs reprises depuis 2000.

- Aung San Suu Kyi et d'autres dirigeants de l'opposition birmane ont déclaré que les entreprises étrangères qui collaborent avec le gouvernement militaire seront pénalisées ou sanctionnées dès qu'un gouvernement démocratique sera rétabli.

Des investisseurs demandent à Chevron et à Power Corporation de faire rapport sur leur politique des droits humains et leur présence en Birmanie

Au printemps 2009, les assemblées d'actionnaires de deux entreprises, Chevron aux États-Unis et Power Corporation au Canada, auront à se prononcer sur deux propositions d'actionnaires qui soulèvent toutes deux la présence en Birmanie des pétrolières Chevron et Total (dont Power Corporation est le principal actionnaire unique de Total et siège depuis 2002 sur le comité de direction de Total), ces deux entreprises étant engagées ensemble dans le pipeline Yadana. En raison de la reconnaissance accrue que la performance financière à long terme d'une entreprise est liée à ses politiques sociales, des investisseurs dans Chevron (CVX) demandent à l'assemblée des actionnaires que la compagnie fournisse un rapport faisant état des critères en matière de droits humains pour investir dans un pays particulier ou s'en retirer. Dans le même esprit, des investisseurs dans Power Corporation (POW) demandent à l'assemblée des actionnaires que la compagnie fournisse un rapport sur ses investissements en lien avec l'énoncé de l'entreprise en matière de responsabilité sociale et de son engagement à respecter la Déclaration universelle des droits de la personne.

Des actionnaires de Chevron et de Power Corporation ont besoin de votre appui sur cette proposition.

La proposition chez Chevron, dont les proposeurs incluent le Fonds général du Syndicat des Teamsters et l'AFL-CIO, cherche une plus grande transparence sur la façon dont l'entreprise évalue son impact en matière de droits humains, particulièrement dans des pays à risque élevé comme la Birmanie. L'assemblée annuelle devrait avoir lieu en mai 2009. La Confédération syndicale internationale (CSI), à laquelle la FTQ est affiliée, la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM), auquel le SCEP est affilié, ont tous deux endossé cette résolution.

La proposition chez Power Corporation, dont les proposeurs incluent Ethical Funds et Batirente, soulèvent l'enjeu de la présence de Power en Birmanie, au Soudan et en Chine avec l'énoncé de l'entreprise en matière de Responsabilité sociale de l'entreprise ainsi que son engagement à respecter la Déclaration universelle des droits de la personne.

Le Congrès du travail du Canada (CTC) et la Fédération des travailleurs et travailleuses

du Québec (FTQ) ont endossé ces deux propositions d'actionnaires.

L'importance des enjeux relatifs aux droits humains pour les entreprises et les investisseurs a été mis en évidence il y a deux ans alors que John Ruggie a été nommé Représentant spécial du Secrétaire général des Nations-Unies en ce qui a trait aux questions de droits humains et de corporations transnationales. De plus en plus, on s'attend à ce que les entreprises tiennent compte des impacts de leurs opérations en matière de droits humains, particulièrement dans des pays avec des dossiers de violations majeures et persistantes des droits humains, comme la Birmanie.

Des actionnaires, des organisations syndicales et des groupes de la société civile ont demandé le départ des entreprises étrangères en raison des préoccupations relatives aux droits humains de même que des risques croissants au plan légal et de la réputation. Les compagnies étrangères opérant en Birmanie fournissent un flux régulier de revenus au régime Birman et sont généralement considérés comme un appui au maintien du régime militaire dans le pays.

La FTQ demande donc aux caisses de retraite et autres investisseurs détenant des actions de Power Corporation et de Chevron de voter POUR ces deux propositions d'actionnaires qui seront soumises au vote aux assemblées du printemps 2009.